

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Commune de VAUDEURS

4.3.18.1 Document graphique

Centre de la commune et hameaux au 1/2 000ème

Plan n°4.3.18.1

Arêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules DUBES - 70000
VESOUL
Tél : 03 84 75 49 41 - Fax : 03 84 75 31 89
initativea@orange.fr

initiative

Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 28 - initativea75@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

0 20 40 60 80 100 m

* Origine cadastre (C) - DGP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastre actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée

Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

U

 Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat

UE

 Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services

Us

 Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé

UA

 Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens

ZONES AGRICOLES

A

 Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor

 Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N

 Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Nf

 Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels

Ncor

 Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Emplacements réservés et numéro d'opération

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Aqueducs et périmètres :

Aqueduc

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Vergers de production (V1)

Bois, haies, bosquets

Vergers au sein du village (V2)

Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement

